

Industrie et Commerce—Loi

et essayé les adhésifs que recommandait le ministère, mais aucun n'était satisfaisant. La compagnie a demandé un permis en vue d'importer l'adhésif sans avoir à payer de taxe d'accise afin de pouvoir soutenir la concurrence.

On lui a répondu—et madame l'Orateur, je ne le croirais pas si je n'avais une copie de la lettre—que Shell Canada a dit qu'ils savaient que le produit n'était pas fabriqué au Canada, qu'ils détenaient des brevets aux États-Unis et qu'ils pourraient bien y donner suite dans un avenir éloigné. Pour cette raison, la taxe ne pouvait être supprimée. Je me demande maintenant si la main droite sait ce que fait la gauche. Le bill à l'étude me semble bien insignifiant pour fournir une somme de connaissances aussi vastes qui sont, de toute évidence, nécessaires.

Il me semble que si l'on peut prouver que la marchandise n'est pas fabriquée au Canada, qu'il y a des possibilités de la fabriquer ici, alors le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait faire une chose: ou bien réduire le droit de douane ou bien aider quelqu'un à mettre le produit au point.

Il s'agissait d'une petite fabrique de panneaux à particules, produit qui a son importance dans le Nord de l'Ontario. Ces panneaux sont expédiés à destination de New York, et la matière première provient en partie de Portland, en Oregon, car les ressources du Nord de l'Ontario ne suffisent pas à la demande. Je n'ai pourtant pas réussi à convaincre le ministère de l'Industrie et du Commerce de renoncer à son tarif, de façon à permettre l'importation de la colle.

Le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees) a déclaré que le bill ferait naître bon nombre de nouveaux emplois. J'espère qu'il a raison, mais d'après mes constatations limitées auprès du ministère il faudra élargir considérablement la portée du bill. Il devra renfermer beaucoup plus de renseignements que le bill actuel. Un coup d'œil rapide au bill révèle que tout ce qu'il dit c'est que les renseignements que détient le ministère du Revenu national et qui, confidentiels, ne peuvent pas être révélés, du fait qu'ils sont la propriété exclusive d'une société, peuvent être communiqués au ministre ou à un haut fonctionnaire de son ministère. Dans quel but, madame l'Orateur? Le député de Prince Edward-Hastings estime que cela va produire une abondante éclosion d'industries. Je ne crois même pas que cela va résoudre le modeste problème que j'exposais au sujet d'un adhésif qui n'est pas produit au Canada, parce que Shell Canada pourrait le produire si elle le voulait, et parce que le droit de douane de 17 p. 100 n'est pas supprimé. Cela ne permet pas à une petite entreprise du Nord de l'Ontario d'avoir au moins un avantage raisonnable sur le marché, et c'est pourquoi je ne pense pas qu'il importe un seul instant que le bill soit adopté ou pas. Et puis d'abord, il provient du Sénat, ce qui le rend suspect, puisque dans cet endroit on n'est plus en contact avec la réalité de toute manière.

C'est bien un vœu pieux que de croire que cela contribuera à rendre plus efficace le ministère de l'Industrie et du Commerce. Je recommanderais plutôt au ministère de se pencher sur les modestes problèmes portés à son attention. Je suis persuadé que tout député qui soumet un problème au ministère peut fournir de l'information sur l'entreprise ainsi que toutes les données, factures ou toutes autres choses requises.

Je suis d'avis que, lorsque la société tient à un avantage, elle consent à fournir les renseignements et on n'a pas à s'adresser au ministère du Revenu national pour l'obtenir. Celui-ci est sacro-saint; les renseignements qu'il possède ne doivent être communiqués à personne. Certains

[M. Peters.]

hommes d'affaires ne considèrent pas cette protection bien avantageuse. Nous vivons en une ère de cambriolage par ordinateur. Si vous n'avez qu'à demander au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) d'obtenir du ministre du Revenu national (M. Basford) certains renseignements secrets, cette mesure n'aura pas les effets prévus par le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees).

● (2150)

J'ai écouté le ministre actuel et l'ancien ministre du Commerce exprimer le vœu pieux que ce bill contribuera à résoudre certaines difficultés. Il demeure que la plupart de nos matières premières sont acheminées vers le sud tandis que les produits finis remontent vers le nord de sorte que la divulgation ou non d'un nombre limité de secrets industriels ne renversera pas cette tendance. Au lieu de passer notre temps à la Chambre et au comité à parler de la transmission de secrets d'un ministre à un autre au sein du même gouvernement, nous ferions mieux d'exhorter le ministère à se mettre au travail comme le disait l'ancien ministre du Commerce et à vendre en incitant tous les autres ministères à aider notre industrie à affronter la concurrence sur les marchés.

Pour ma part, j'estime que le bill accomplit bien peu; il n'apporte qu'une amélioration superficielle. Il ne résoudra pas le problème de l'entrepreneur qui veut vendre. À l'heure actuelle, les hommes d'affaires sont submergés par la paperasserie. Mais leurs problèmes persistent, ne disparaissent pas. Nous ferions mieux de consacrer notre temps à des mesures qui permettraient aux hommes d'affaires canadiens de soutenir la concurrence sur le marché, au lieu de perdre notre temps à discuter de projets de loi futiles comme celui-ci, qui a trait à l'échange de renseignements confidentiels entre deux ministres.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Madame le président, voilà un autre projet de loi très intéressant et qui, s'il était appliqué, permettrait peut-être au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) d'assurer une plus grande protection des producteurs canadiens, notamment dans les domaines du textile, de la production des viandes, surtout de la volaille.

Je suis à me demander si cette mesure sera de nature à protéger véritablement les ouvriers du textile qui perdent présentement et depuis quelques semaines leur emploi par milliers. J'ai souvent attiré l'attention du ministre de l'Industrie et du Commerce sur ce grave problème des importations des produits textiles. Plusieurs députés ont fait des instances au ministre afin que des mesures valables soient appliquées pour protéger les emplois dans le domaine du textile et également nos industries canadiennes du textile.

Récemment, le ministre répondait à une question d'un député pour dire que des mesures seront prises d'ici quelques mois afin d'assurer l'efficacité d'une protection véritablement valable. Mais Dieu sait si dans quelques mois, de la façon où les choses se déroulent, il ne sera pas trop tard pour assurer véritablement la survie de cette industrie au Canada, dont dépendent des milliers de chefs de famille pour subvenir aux besoins des leurs.

La même chose se présente au niveau des importations de viande. J'ai également attiré l'attention même du très honorable premier ministre (M. Trudeau), il y a quelques semaines, sur le fait qu'on importe de la volaille de notre voisin du Sud, alors qu'on impose des contingents à des producteurs de chez nous. Et cela se passe sous l'œil bienveillant de notre ministre de l'Industrie et du Com-